

PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE ROISSY-PICARDIE

RÉUNION THÉMATIQUE FOSSÉS

Les enjeux de mobilité dans le Val d'Oise

MARDI 28 JANVIER 2020



Pierre BARROS

Maire de Fosses

Conseiller Communautaire de la CARPF

Emilie WALKER

Agence Eker

Animatrice des rencontres de la concertation

LES INTERVENANTS

SNCF Réseau

- + André BAYLE, Chef de la Mission Roissy-Picardie
- + Laurence ROSSET, Responsable Concertation

Garants de la concertation

- + Sylvie DENIS-DINTILHAC
- + Michel RIOU

Intervenants

- + Ile de France Mobilités : Laurence DEBRINCAT
- + Département du Val d'Oise : Laura MATHIEU et Aurélie RIGAULT

DÉROULÉ DE LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI

INTRODUCTION

LA
CONCERTATION

LES GRANDES
LIGNES DU
PROJET

ENJEUX DE
MOBILITE DANS
LE VAL D'OISE

ÉCHANGES
AVEC LA SALLE

LA CONCERTATION

Sylvie DENIS-DINTILHAC Michel RIOU

Garants de la concertation

Laurence ROSSET
SNCF RÉSEAU
Responsable concertation

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉTAPE DE CONCERTATION ?

- + Étapes précédentes : débat public (2010), 2 étapes d'études et de concertation (2011 à 2014)
 - Dépassement du délai entre le débat public et l'enquête publique (prévue en 2020)
 - Évolutions du contexte entourant la réalisation du projet
- + **Décisions de la CNDP des 3 juillet, 6 novembre 2019 et 8 janvier 2020 :**
 - + **Concertation préalable** au titre du code de l'environnement (art.121-15), du 2 décembre 2019 au 31 janvier 2020, **prolongée jusqu'au 18 février 2020** suite à la décision de la CNDP du 8 janvier
 - + **Trois garants désignés** : Mme DENIS-DINTILHAC et M. AUGAGNEUR (désignés en juillet 2019) ; Michel RIOU (désigné le 8 janvier 2020)
- + Le public peut apporter des contributions de toute nature sur le projet ou la concertation

LES MODALITÉS DE CONCERTATION



**2 réunions
publiques
générales**



**12 débats
mobiles**



**3 réunions
publiques
thématiques**

- Amiens le 21 janvier
- Fosses le 28 janvier
- Vémars le 4 février



La participation en ligne
www.roissy-picardie.fr



**Les contributions
écrites**

LES SUITES DE LA CONCERTATION

A L'ISSUE DE CETTE PHASE DE CONCERTATION

- + **Les garants de la concertation établiront un bilan de la concertation** sur la base des contributions exprimées
- + **SNCF Réseau établira les enseignements qu'il en retient** pour la suite du projet Roissy-Picardie
- + **Les documents seront rendus publics** (sur le site de la CNDP et le site du projet). Un temps de restitution au public est prévu

Sylvie DENIS-DINTILHAC Michel RIOU

Garants de la concertation

LES GARANTS DE LA CONCERTATION

3 GARANTS DE LA CONCERTATION :

- + désignés garants de la procédure par la CNDP

LES GARANTS sont chargés de :

- + Veiller au respect du droit à l'information et du droit à la participation du public
- + Garantir jusqu'à la fin de la concertation le respect des principes de la CNDP

LES GARANTS DE LA CONCERTATION

LES PRINCIPES DE LA CNDP, appliqués à la concertation

- + Indépendance et neutralité du garant
- + Transparence et complétude de l'information
- + Équivalence de traitement des contributions
- + Argumentation des contributions du public comme des réponses du maître d'ouvrage

VOUS POUVEZ CONTACTER LES GARANTS tout au long de la concertation

- + sylvie.denis-dintilhac@garant-cndp.fr
- + floran.augagneur@debatpublic.fr
- + michel.f.riou@garant-cndp.fr

LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE ROISSY-PICARDIE

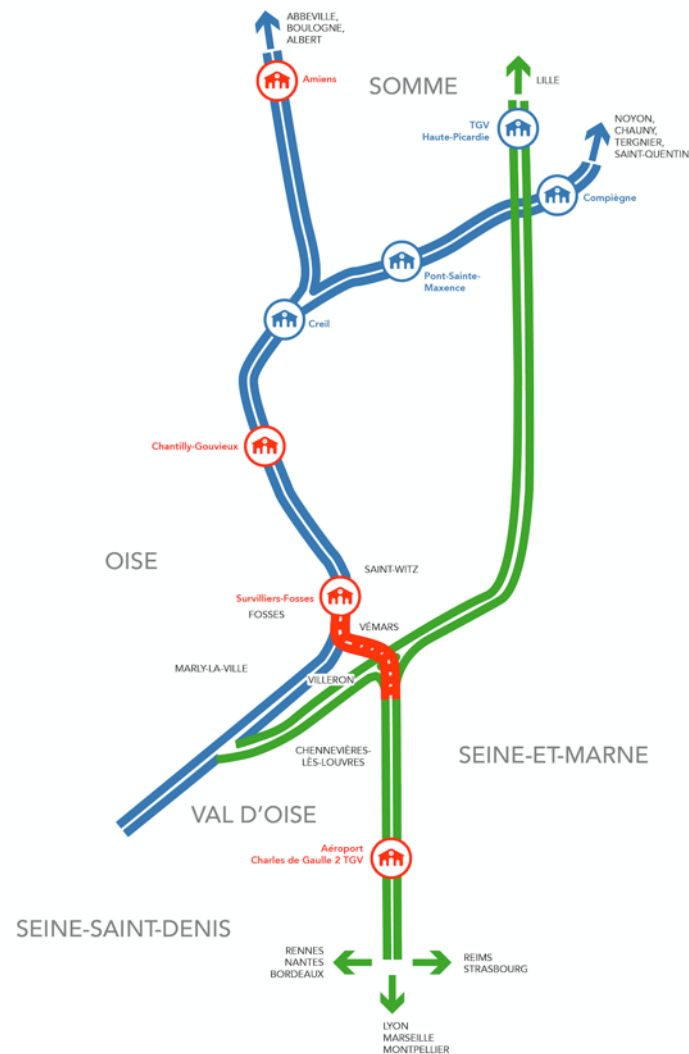
André BAYLE

SNCF RÉSEAU

Chef de la Mission Roissy-Picardie

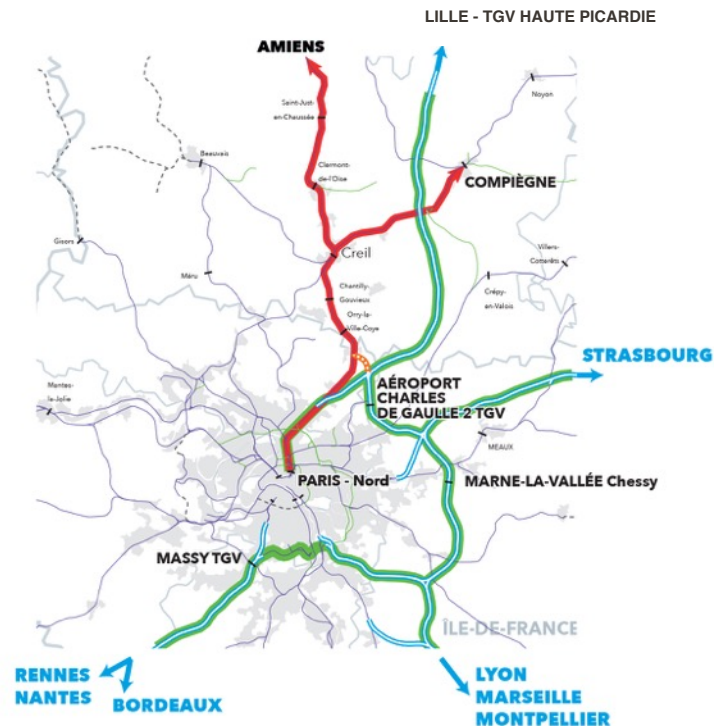
LE PROJET ROISSY-PICARDIE

- + Un **accès direct** entre le Sud des Hauts-de-France, le Nord-Est du Val d'Oise et la gare de Roissy TGV
- + Un **double service TGV-TER** pour les besoins de mobilité longue distance d'une part, et pour les transports du quotidien d'autre part (accès au pôle de Roissy pour les habitants de Picardie et du nord-est du Val d'Oise)
- + Un **maillage du réseau ferroviaire** avec :
 - o la réalisation d'une section de ligne nouvelle reliant l'interconnexion LGV à la ligne existante Paris Gare du Nord - Creil-Amiens/Saint-Quentin (à 160 km/h)
 - o des aménagements sur le réseau existant, principalement en gares de Roissy TGV, Survilliers-Fosses, Chantilly-Gouvieux et Amiens
- + Coût d'investissement : 356 M€ janvier 2017



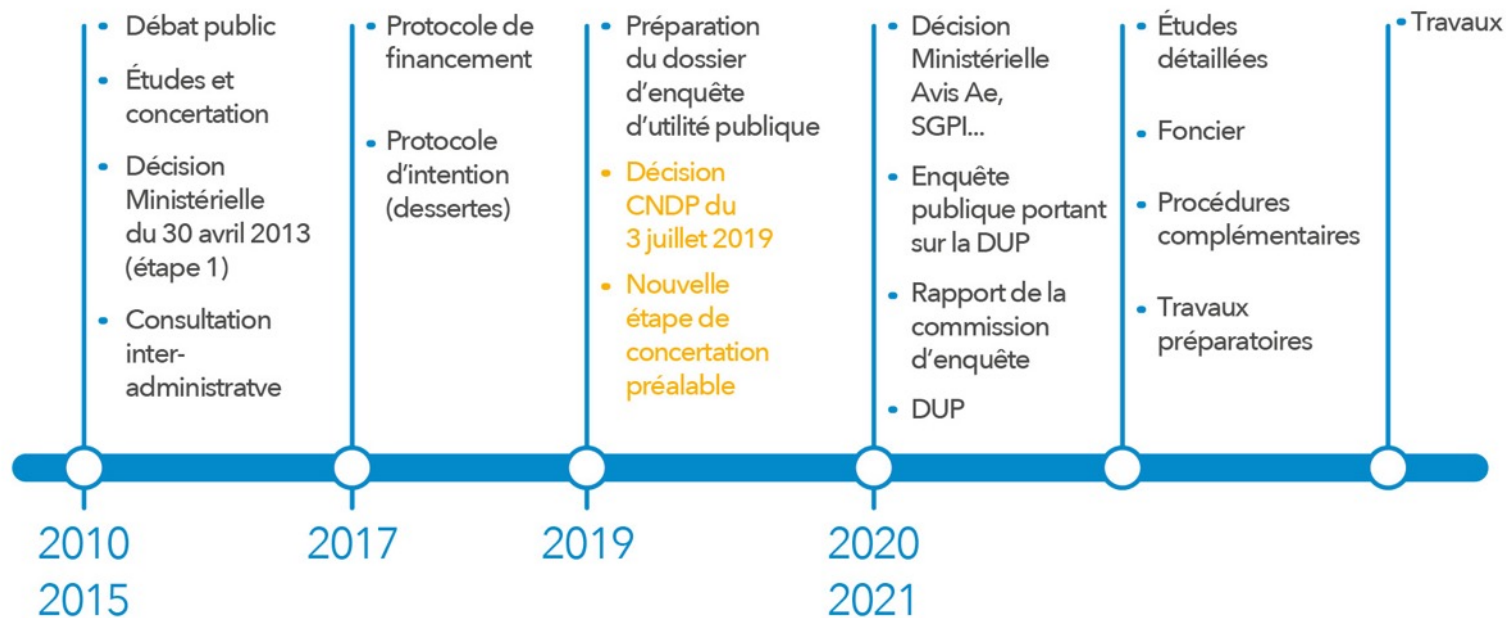
UN PROJET RETENU DANS LES PRIORITÉS

- + Retenu dans les priorités par le Gouvernement sur la base du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (février 2018), compte tenu de sa double dimension longue distance et transports du quotidien
- + En cohérence avec les priorités en faveur de la **modernisation et de la valorisation du réseau ferré existant** (avec des moyens très importants consacrés au niveau national)
- + Objectif de tenir l'enquête d'utilité publique en 2020 prévu dans l'exposé des motifs du projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- + Maitrise d'ouvrage SNCF Réseau, intervenant dans le cadre d'accords avec partenaires, décisions et validations par l'Etat aux différentes étapes



01. HISTORIQUE & ETAPES DU PROJET

LE CALENDRIER DU PROJET



02.

LES APPORTS DU PROJET

DE NOUVELLES DESSERTES

(selon protocoles de 2017)

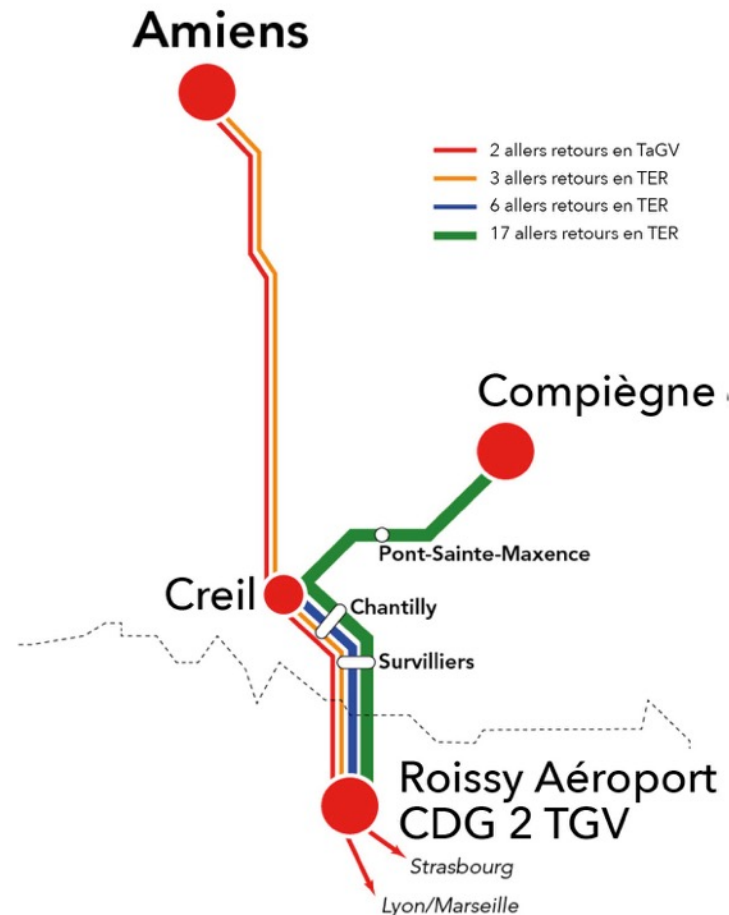
+ **Une desserte mixte pour Amiens et Creil :**

→ 2 allers retours TaGV intersecteurs (vers Strasbourg, Lyon c Marseille) + 3 allers retours TER pour correspondances Roissy TGV

+ **Une desserte TER Creil/Roissy et Compiègne/Roissy :**

→ Objectif d'une fréquence à la ½ heure en heure de pointe sur Creil (soit 6 AR) et à l'heure sur Compiègne (soit 17 AR)

+ **Une mise en œuvre prévue sur une large plage horaire** (6h à 23h), avec un service renforcé en heure de pointe



DES SERVICES PLUS PERFORMANTS

+ Temps de parcours courtes distances (TaGV et TER)

Temps de trajet vers Roissy-CDG 2 TGV	Situation actuelle		Avec le projet	
	ferroviaire*	par la route*	en TaGV	en TER
Amiens - Roissy	1h40 (TER et RER B)	1h25	57 min	1h02
Creil - Roissy	1h10 (TER et RER B)	35 min	17 min	22 min
Compiègne - Roissy (69 km)	1h20 (TER et RER B)	45 min	-	45 min
Pont-Sainte-Maxence - Roissy	1h20 (TER et RER B)	35 min	-	35 min
Chantilly-Gouvieux - Roissy	1h05 (TER et RER B)	30 min	-	16 min
Survilliers-Fosses - Roissy	1h (RER D et B)	15 min	-	7 min

* Chiffres donnés à titre indicatif : les temps de parcours routiers sont relevés en trafic fluide // Temps ferroviaires via Paris Gare du Nord

PLUS DE 3 MILLIONS DE VOYAGEURS PAR AN SUR LA LIAISON

- + 3,4 à 3,9 millions de voyageurs/an, soit 12 à 13 000 voyageurs/jour
- + 2/3 d'usagers ferroviaires actuels (nouvel itinéraire) et 1/3 de nouveaux usagers ferroviaires avec report modal depuis la route
- + 2/3 concernent les transports du quotidien (Picardie et Val d'Oise/pôle de Roissy) et 1/3 pour les déplacements longues distances (TGV ou Avion)

En favorisant le report modal vers le ferroviaire, le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable.

LES ENJEUX DU PROJET POUR LA MOBILITE DANS LE VAL D'OISE

- + **Projet intégrant l'arrêt à Survilliers/Fosses et la possibilité d'interconnexion avec le RER D** (financement de la passerelle à assurer dans les prochaines étapes)
- + Attractivité du projet pour le nord-est du Val d'Oise, avec **part significative de la fréquentation attendue sur la ligne nouvelle** (selon études de trafic du projet)
 - >> contribution à un **renforcement de la part des transports en commun dans l'accessibilité au pôle de Roissy**
- + Des enjeux d'amélioration des mobilités pour le Val d'Oise qui relèvent **de programmes de modernisation et de développement majeurs menés dans d'autres cadres**, avec notamment :
 - **modernisation des RER B et D**, et autres travaux sur le réseau ferré national sur l'Axe nord de l'Île de France (en ligne et en gares)
 - **Grand Paris Express, ligne 17**
 - autres transports en commun
- + Dans le domaine ferroviaire, **ces programmes génèrent également des contraintes en phase travaux**
 - >> pour Roissy-Picardie, **cohérence à assurer en terme de planification** (études et travaux) / priorités de l'Axe Nord

LA GOUVERNANCE MISE EN PLACE POUR L'AXE NORD

- + Sur l'Axe Nord, 15 grandes familles d'opérations programmées entre 2019 et 2023, pour un montant cumulé de 3,2 Md€, dont 1,8 pour les projets de développement et 1,4 pour la régénération et la maintenance
- + Au regard du caractère exceptionnel de cette programmation, **mission Axe Nord mise en place par SNCF Réseau**, lancée en 2018 et placée **sous l'égide du Préfet de la Région Ile de France**, visant à :
 - o **recenser l'ensemble des projets prévus**, en interrogeant la capacité à faire de SNCF Réseau
 - o **élaborer avec les entreprises ferroviaires des plans de transport robustes** assurant un service acceptable pour les voyageurs
 - o **trouver les solutions permettant de lever les contraintes**, produire des scénarii alternatifs pour prioriser
- + La phase de diagnostic a mis en lumière que le volume d'investissements nécessitait de phaser et optimiser les projets pour augmenter la capacité à produire et améliorer la robustesse
- + Pilotage sous l'égide du Préfet de région IDF avec un **comité de coordination** associant les partenaires, se réunissant régulièrement (tous les 4 à 6 mois). Principales orientations retenues en mai 2019 :
 - o priorisation donnée à **la régénération et aux opérations en faveur des transports du quotidien**
 - o report de la mise en service de CDG Express à décembre 2025 (initialement mai 2024)
- + **Intégration de l'objectif fixé pour la mise en service de Roissy-Picardie à étudier finement et adaptations de programmation à traiter dans le cadre de cette gouvernance** (Etat, collectivités, IDFM)

ECHANGES AVEC LA SALLE

– MARDI 28 JANVIER 2020

03.

LES ENJEUX DE MOBILITÉS DANS LE VAL D'OISE

Laurence DEBRINCAT

ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Laura MATHIEU et Aurélie RIGAULT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

ECHANGES AVEC LA SALLE

– MARDI 28 JANVIER 2020

CONCLUSION DES GARANTS DE LA CONCERTATION

PROCHAIN RENDEZ-VOUS



Vémars, le 4 février : « La ligne nouvelle et ses aménagements »

www.roissy-picardie.fr

MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION

www.roissy-picardie.fr